Les Echos de VAOUR

Bulletin municipal de la commune de Vaour décembre 2017 - n°4

Les premiers flocons tombés sur Vaour en ce début décembre annoncent d'une belle manière que la fin de l'année approche et, avec elle, ces fêtes qui font la joie de beaucoup de personnes.

Parce que, à cette occasion, ceux qui ont la chance d'avoir une famille, se retrouvent, partagent de beaux moments et les enfants rayonnent. Image idyllique ? Peut-être, mais il est indéniable que Noël rassemble.

Bien sûr, nous pouvons regretter la débauche commerciale, mais des solutions alternatives existent : on échange les jouets, on simplifie les repas, et petits et grands y trouvent leur compte.
Dans notre monde turbulent, ce que nous faisons au sein de notre petit village, en pleine campagne, peut parfois paraître un peu marginal. Mais il est réconfortant de sentir que nous pouvons, à notre petite échelle, influencer directement notre environnement : en étant solidaires, amicaux et en prenant soin de notre entourage. C'est primordial pour la qualité de notre vie à tous.

A Vaour cette année, le sapin aura une touche plus écologique avec des décorations « faites maison » et par les enfants de l'école. Pour la Saint-Sylvestre, à l'initiative de quelques habitants, un repas de réveillon sera proposé à la salle des fêtes pour soutenir le projet de conservation de notre patrimoine. Des producteurs prépareront le repas, nos amis syriens feront le dessert, la mairie offrira l'apéritif et Christian assurera l'animation musicale et dansante.

Et au début de l'an prochain, notre village accueillera une famille de migrants et leurs quatre enfants, qui ont bien besoin de notre solidarité.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes en compagnie de ceux que vous aimez.

Le conseil municipal

Pot de l'équipe municipale, samedi 6 janvier à 18 heures, salle des fêtes

L'équipe municipale vous invite à partager un pot tous ensemble, pour célébrer l'an nouveau, faire le bilan de l'année passée et présenter les projets à venir.
Il y a un an, nous avons été ébahis par la richesse et la variété du buffet, composé par les citoyens d'origine étrangère. Vingt-quatre nations représentées ! Cette année, LA FRANCE DES RÉGIONS est invitée à prendre sa revanche ! Que chacun dépose sur la table un plat de son terroir natal, une bonne petite spécialité de son village d'enfance.

Pour la coordination, prenez contact avec Marietta (mariettakenkel@gmail.com) ou 07 81 63 20 77

Synthèse du Conseil Municipal du 26 septembre 2017

Les comptes-rendus officiels des Conseils Municipaux sont disponibles à la mairie et sur le site www.vaour.fr

Délibérations

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2016, ainsi que celui du service d'assainissement collectif 2016.
Modification du budget général : 1800 € du compte constructions vers le compte remboursements d'emprunts.

Choix de l'architecte pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie (pôle santé, la Poste, espace de vie social et MSAP). La proposition de Barbacane Architecture à Cordes a été retenue par la commission bâtiment.

Informations générales

A partir du 1er novembre 2017, l'enregistrement des PACS se fera à la mairie, et non au Tribunal de Grande Instance d'Albi.
Commanderie : une fiche de souscription pour la fondation du patrimoine sera insérée dans les Échos de Vaour (parution de septembre).
Commission aménagement : projet de faire une animation sur la pollution lumineuse le 14 octobre et d'éteindre exceptionnellement l'éclairage public pour la nuit.
Deux bacs à compost ont été installés sur la commune, un auprès des containers et l'autre place du coq (transféré depuis lors sous l'auvent).

Synthèse du Conseil Municipal du 19 octobre 2017

Délibérations

Vote d'une subvention exceptionnelle du budget principal vers le budget de l'eau d'un montant de 9461 €.

Informations générales

Cité du Lac : un appartement s'est libéré, mais il est nécessaire de faire des travaux avant de le relouer. La commission bâtiment doit étudier toutes les possibilités pour le financement des gros travaux comme les menuiseries et les toitures.
L'appartement situé au-dessus de l'ancienne perception est bientôt terminé. Il faut déterminer le prix du loyer et le proposer à des familles qui ont fait leur demande à la mairie.

Compteurs Linky : le groupe qui s'est constitué contre la pose de ces compteurs essaie de motiver la population afin qu'elle refuse les compteurs Linky, en déposant à la mairie une lettre type. Ce groupe souhaite connaître la position de la mairie par rapport aux bâtiments de la commune et si la mairie peut soutenir les frais administratifs.

Divers : Le Maire a eu un entretien avec les délégués départementaux. Monsieur Christophe Ramond, le nouveau président, doit le rencontrer le 13 décembre.

Commissions

MSAP : La commission s'occupe du projet global de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie.

Aménagement : reçu un devis pour un escalier entre le parvis et le pré du Muret.
Un devis est demandé pour le terrassement du terrain de jeux à Mr Carbonnel.

Extinction de l'éclairage public : Bernard Holderlé a rencontré la SPIE qui doit nous soumettre des idées.

Synthèse du Conseil Municipal du 16 novembre 2017

Délibérations

- Décision de rembourser les frais de déplacement des agents de la MSAP.
- Une subvention exceptionnelle de 55 € est accordée à la Fondation du Patrimoine.
- Bernard Holderlé, 1er adjoint, est délégué pour signer tout acte administratif au nom de la commune et en présence du Maire.
- Les heures supplémentaires des agents municipaux seront rémunérées sur la base du traitement habituel.
- A partir du 1er décembre, le régime d'indemnités pour les agents municipaux (RIFSEEP) est adopté. Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est versé au mois de décembre.
- Vote d'un crédit supplémentaire de 2000 € pour le Service de l'Eau.
- Transfert de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) à la 4C et création d'un service commun ADS (Application du Droit des Sols).
- Transfert de la compétence « Politique du logement social et du cadre de vie » à la 4C au 1er janvier 2018.
- Approbation de la mise en conformité des statuts de la 4C.
- Vote de crédits supplémentaires d'une somme de 17202,43 € pour les comptes Constructions et Matériel et outillage technique.

Informations générales

IHM : Le 1er adjoint nous informe que le collectif d'aide aux migrants signale qu'une famille syrienne de 4 enfants vient d'obtenir ses papiers et est susceptible de venir habiter à Vaour. Nous reparlons de l'appartement de l'ancienne perception dont le loyer serait à priori de 372 €. Il est urgent de finir les travaux.
Épicerie : décision est prise de mettre le bâtiment en vente et d'entamer les démarches administratives.
École : l'effectif est en nette hausse pour cette rentrée. Une réflexion du Conseil d'école et des parents est en cours sur un aménagement des activités péri-scolaires pour les plus petits.
Cité du Lac : les devis de réfection des toitures et des menuiseries sont engagés.
MSAP : Un nom a été validé pour la Maison de Services au Public : « La Maison du Causse ».
Nouvel-An : Un collectif d'habitants a décidé d'organiser le réveillon de la Saint-Sylvestre, avec pour objectif de reverser les bénéfices à la réfection du patrimoine du village (Commanderie, Dolmen…).
Mobilité : Il est prévu d'installer une rampe d'accès pour les trois marches devant la mairie afin de faciliter l'accès aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

COMMISSIONS

Commission Aménagement

La Commission avance sur son projet d'aire de jeux en troncs de châtaigniers. Cette première année, après avoir préparé le terrain et aménagé son accès, nous verrons s'ériger deux tours jumelles, accessibles par une passerelle, reliées par un pont de singe et terminées par un toboggan. Les troncs ont été coupés, rassemblés et ramenés sur le pré du Muret par Mao, Roland et Bernard (+ fils et petit-fils !). Maintenant, on a besoin de vous pour les écorcer ! Pour nous aider, prenez contact avec Ludo afin de participer à ce chantier collectif. Vos enfants en profiteront ! Et vous aussi !
Soizic va nous fabriquer les cordes pour le pont de singe, en atelier ouvert sur le parking. Vous pourrez aider et participer.

Par ailleurs, l'ancienne petite maison qui faisait partie de la structure de jeux de l'école a été récupérée et placée telle quelle sur la parvis. C'était une manière de voir si quelqu'un.e se sentirait inspiré.e de la terminer en lui offrant murs, porte et fenêtre. C'est chose faite ! Adria a répondu présent et nous prépare une chouette petite cabane de trappeurs ! Merci !

Commission Eau

Comme chaque année à l'entrée de l'hiver, la commission vous recommande vivement de protéger vos compteurs d'eau en cas de gel.

Commission bâtiments

Place du Coq : la commission travaille sur l'appartement, au-dessus du cabinet médical. Les travaux à terminer avant la location : réfection de la salle-de-bain, de la cuisine et des WC, ponçage et protection du plancher. L'appartement pourrait être en état locatif au 1er janvier 2018.
Cité du Lac : Rénovation de deux appartements : des devis sont demandés pour la réfection de la toiture, le remplacement des huisseries et l'isolation des combles.
Épicerie rue principale : décision de mise en vente du bâtiment.
Toilettes publiques : la réfection sera terminée début 2018.

VAOUR EN TRANSITION

Qui sommes-nous ? Que souhaitons-nous ?

Le groupe « Vaour en Transition » est une initiative de quelques citoyens du village, qui se sentent concernés par les pics de pollution sur nos villes et le défi du changement énergétique, auquel nous devons faire face. Si un jour, nos petits-enfants nous demandent : « Saviez-vous combien vos comportements étaient polluants ? » nous ne voulons pas avoir à leur répondre : « Oui, nous savions, et nous n'avons rien fait… »

Il est évident qu'il règne, à Vaour, une certaine sensibilité écologique. De nombreuses personnes ont adopté des comportements peu polluants et peu énergivores. Mais ces initiatives restent dispersées. L'intention de ce petit groupe est de les mettre en évidence, de les stimuler et de les réunir, parce que tous ensemble, on est plus forts. Le groupe est donc ouvert à toutes et tous. Contactez Marie, Bernard, Laura, Rémi, Léonore, François, Guylène, Marietta, Valérie, Marianne, ils vous renseigneront.

Notre but est donc aussi de diffuser des idées qui encouragent ces changements d'habitude.
Nous avons, très modestement, commencé par installer des bacs à compost, sensibilisé à un meilleur tri des déchets et stimulé l'usage du vélo électrique pour ralentir le « tout en voiture ». Nous soutenons le projet de l'équipe municipale d'éteindre l'éclairage public durant quelques heures la nuit, en concertation avec les habitants du village. Nous souhaiterions stimuler la récolte d'eau de pluie pour diminuer l'usage de l'eau potable lorsqu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit… potable ! Nous avons l'intention d'organiser une sensibilisation à une meilleure isolation thermique des maisons.

La période des fêtes est un moment de retrouvailles, de cadeaux et de bonnes résolutions. Alors, plutôt que d'acheter à nos enfants des jeux et jouets, en plastique ou non-recyclables, qui se retrouveront tôt ou tard dans nos poubelles, offrons-leur de la qualité, du durable, du solide, du recyclable. Offrons-leur un futur un peu moins pollué…

Chacun de nos gestes impacte la qualité du monde que nous laisseront derrière nous. Pour eux.

JEUDI 21 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL A VAOUR

Choisissez vos cadeaux « en circuits courts » ! Artisans et producteurs locaux vous proposent un large choix d'objets charmants et originaux dans une ambiance festive, avec dégustation et vin chaud !

« Cantem Nadal » amé iéu

Cantem Nadal, Nadal, Nadal, Cantem Nadal encara — *Chantons Noël, Noël, Noël, Chantons Noël encore*
Cantem Nadal, Nadal, Nadal, Cantem Nadal encara — *Chantons Noël, Noël, Noël, Chantons Noël encore*

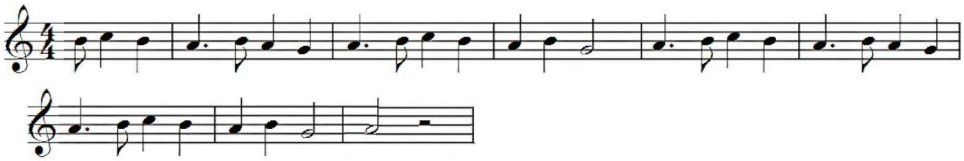

Mon Noël Zéro Déchet !

Pourquoi aller vers le « zéro déchet » ?

Car **le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !**

Chaque année, un français produit 354kg de déchets ménagers, regroupant les ordures ménagères, le tri sélectif des emballages et le verre, soit près d'un kilo par jour !
La démarche « zéro déchet » permet d'économiser des ressources naturelles, de l'énergie mais aussi de baisser le coût des services de collecte et de traitement des déchets.
Mais au-delà de ces raisons pragmatiques, c'est aussi un moyen de développer la créativité et d'avoir une vision positive des changements en cours !!!

Mon bon sapin, roi des forêts...

Au delà des volets déforestation et destruction de la biodiversité, regardons plutôt les multiples possibilités qui s'offrent à nous de faire un sapin… sans sapin !
Un sapin en palette, en papier, en objets de récupération, en bois flotté, dessiné…
En plus de faire sensation auprès de vos amis, voisins, etc., c'est une belle occasion de partager un moment de créativité en famille!
Pour la décoration, le sapin se suffit à lui-même ! Sinon, vous pouvez opter pour des éléments naturels glanés lors d'une promenade, comme des pommes de pin, du houx, des feuilles, etc. Si vous êtes plutôt récup' ou créatif, optez pour des boules en tissu, des décorations en pâte à sel...

Voici quelques beaux exemples :

Un paquet bien emballé !

Après l'excitation des cadeaux de Noël au pied du sapin, un tas de papier déchiré s'amoncelle, papier qui aura malheureusement une très courte vie; des solutions existent pour palier à ce gaspillage !

- le furoshiki ou l'art de l'emballage en tissu ! Vous pouvez utiliser du tissu de récupération, un vêtement troué, une vieille nappe, un foulard… C'est tellement beau !

- réutiliser de vieux papiers, de vieux journaux, une vieille affiche, un rouleau de papier toilette…

- utiliser des sacs en tissu faits maison ou réutilisables

Laissez un peu de place à votre imagination ! Un beau paquet fait toujours un bel effet !

Provèrbi

(Merci aux villageois qui ont proposé, relu et corrigé ce texte, ainsi que le chant de Noël de la page 4)

Per Santa Luce los jorns creissou de un pas de puiso,
Per Nadal de un pas de gal.

Pour Sainte-Luce les jours croissent d'un pas de puce,
Pour Noël d'un pas de coq.

Jadis, les jours commençaient à rallonger le 13 décembre pour la Sainte-Luce (de lux : lumière). Mais le calendrier julien était peu précis et la nuit la plus longue se décalait. Après la petite année de 1582, qui n'eut que 355 jours pour rattraper ce décalage entre l'année civile et le calendrier solaire, les jours commencèrent à rallonger le 23 décembre et le calendrier grégorien maintint cette correspondance. Ce dicton ancien est donc faux aujourd'hui mais il était vrai autrefois.

Du soleil et des pommes

Un beau soleil d'arrière-saison a réchauffé le cœur du village les 14 et 15 octobre, pour le week-end de la Transition et de la presse des pommes, organisé par Familles Rurales du Causse.

Enthousiasme et bonne volonté !

Entraide et bonne humeur !

Sueur et huile de coude !

Plus de cinq-cents personnes se sont intéressées à une ou plusieurs animations proposées durant tout le week-end : sortie botanique, expo photos, ateliers et visites de jardins, de maison, d'exploitation et observation des étoiles. La presse du jus de pomme a permis à une centaine de familles de fabriquer leur jus et a réuni près de cent personnes lors des déjeuners auberges espagnoles. Dix tonnes quatre de pommes pressées et plus de cinq-mille litres de jus embouteillés !
L'association Familles Rurales, quant à elle, a pu fabriquer trois-mille bouteilles de jus, qui sont en vente aux friperies de Vaour, de Penne et Les Cabannes, ainsi qu'aux épiceries de Vaour, de Penne et Ellipse à Vaour.

Un grand merci à tous les participants de cette belle aventure de la Transition qui ont bien voulu faire partager leur expérience avec générosité.

Une plaquette « *L'alimentation locale sur le Causse de la 4C : consommer en circuits courts* » a été éditée à cette occasion par Familles Rurales, elle se trouve jointe à ce numéro des Échos.

La bibliothécaire, une personne importante dans la vie vaouraise

Catherine Samuel a construit sa maison à Vaour il y a douze ans et travaille à la médiathèque Noël Richard depuis vingt-et-un ans. Elle est d'abord salariée de l'association Familles Rurales, y rencontre beaucoup de gens impliqués et participe à la vie de l'association riche en projets, animations et fêtes en tous genres ! En 2013, elle est embauchée par la Communauté des Communes et la médiathèque devient intercommunale, comme celle de Cordes.

Notre bibliothécaire tient les permanences et choisit les livres, CD et DVD. Elle aime emmener les gens vers des lectures intéressantes par une offre belle et bonne. Mais ce n'est pas tout ! Il y a aussi les animations, ateliers d'écriture et collages poétiques qu'elle anime avec six bénévoles qui l'aident aussi pour les permanences. Pendant l'Été de Vaour, autour du vieux bibliobus de la Bibliothèque Départementale, elle crée un salon de lecture avec ateliers poésie et les enfants y trouvent de quoi dessiner, écrire, bricoler et faire des collages. De façon générale, la médiathèque est partante pour tous les partenariats avec les autres associations (goûter de Noël, Jour de Fête).

Catherine travaille à la demande avec les structures de la Petite Enfance (ALAE, Jardin d'Enfants) et les écoles du territoire (RPI Penne-Vaour, Milhars), elle aime donner aux enfants l'envie de lire : si un enfant aime lire, il aimera toute sa vie ! Elle tient aussi les permanences délocalisées : une fois par mois à Milhars, elle partage son temps entre le Jardin d'Enfants, le Club de l'amitié et la Mairie (tout public), elle y apporte une large sélection de CD, DVD et livres qu'elle choisit en fonction des personnes, parmi lesquels quelques gros lecteurs. Tous les vendredis, avec Rafaël, sa collègue de la médiathèque du Pays Cordais, elle est à Cordes : le matin à l'école où elle présente des livres à prêter à deux classes d'élèves de 3 à 10 ans et l'après-midi, à la médiathèque. Une fois tous les deux mois elle tient une permanence à la maison de retraite la Mazière à Cordes avec Rafaël.

Trois fois par an, il faut échanger les livres, CD et DVD avec la bibliothèque départementale (fonds laissé à Vaour : environ 3500 documents) pour renouveler l'offre à Vaour qui a déjà 2500 documents en fonds propre. Depuis l'entrée de la bibliothèque dans la 4C, le travail de Catherine s'est vu facilité par l'informatisation : il n'y a donc plus de petites fiches à remplir ! La bibliothèque de Vaour fournit des liseuses électroniques avec quatre-cents livres enregistrés pour adultes.

Actuellement, les femmes sont majoritaires parmi les lecteurs adultes, et les enfants, filles et garçons, sont nombreux à fréquenter la bibliothèque. Un regret : une tranche d'âge sous-représentée, les 15 – 25 ans...
On peut aussi venir à la médiathèque pour passer un moment et lire tranquillement sans forcément emprunter, ce que font souvent les jeunes mamans avec leurs enfants.

Catherine trouve son lieu de travail parfait, petit mais très bien fourni, avec une offre pour tous, petits et grands : romans et BD, albums et contes, documentaires variés (art, poésie, philosophie, histoire, cuisine, jardinage, bricolage, etc.) Elle estime avoir un métier privilégié et se trouve tout à fait à sa place et bienheureuse avec ses lectrices et ses lecteurs, qui lui apportent aussi beaucoup...

ACCUEILLIR DES MIGRANTS DANS NOS COMMUNES

Depuis deux ans, un groupe d'habitants de Bruniquel, Penne et Vaour, sensibles à la situation des migrants dans notre pays, se mobilise.

Après avoir animé deux réunions publiques à Penne et à Vaour sur le thème de l'accueil des migrants dans nos villages, nous avons éprouvé le besoin de nous constituer en association. IHM, « Ici Hospitalité Migrants » a pour objet d'accueillir et de soutenir les migrants, d'informer sur la question de l'asile, de favoriser les actions d'échange et de partage, et d'effectuer toutes les actions nécessaires à la réalisation de ces projets.

En France, de nombreuses associations ont tissé un réseau et chacune dans son secteur essaie de soulager la condition de ces personnes qui ont vécu des choses terribles dans leur pays d'origine.
Ce réseau nous permet de voir ce qui se fait par ailleurs, d'être informés des besoins particuliers et donc de soutenir ou d'être soutenus dans nos propres actions.

Ainsi nous avons pu nous impliquer dans les CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) de Réalville avec des mineurs, de Bruniquel et de Verfeil avec des adultes, où des bénévoles très actifs.ves consacrent beaucoup de temps et d'énergie à organiser des activités et à favoriser les rencontres avec les habitants. Quel plaisir de partager avec eux la joie de ces moments de fête !

Emad, sa femme et leurs deux filles sont accueillis à Penne, ils habitent dans un appartement communal. Emad travaille à la fromagerie du Pic, la maman suit des cours de français à Montauban et la fille aînée va au lycée à Caussade. Emad qui a attendu deux ans sa famille bloquée en Algérie a repassé son permis de conduire et acquiert peu à peu, grâce à son salaire, une autonomie indispensable. Une équipe de bénévoles les aide aussi dans les démarches.

A Vaour, nous allons également accueillir à la mi-janvier une famille de Syriens. Il y a Faten, la maman, Belal, le papa, et leurs quatre enfants. Trois filles : Lama (13 ans), Massa (12 ans), Jana (8 ans) et le petit Jad qui a 14 mois. Faten a été prof de français pendant sept ans, mais a dû arrêter depuis qu'ils sont au Liban, mi-2015. Il enseigne notre langue à ses enfants qui parlent déjà l'anglais.
Cette famille sera hébergée dans l'appartement au-dessus du cabinet médical, que nous avons réaménagé et dont ils paieront le loyer.

Nous avons conscience que l'accueil dans nos villages ruraux et isolés pose un problème de dépendance due à l'éloignement. Pour se rendre dans les administrations, pour aller faire des courses, l'isolement rend ces personnes tributaires des bénévoles qui peuvent les accompagner. Cette dépendance peut créer chez eux un mal-être psychologique, ils sont contents d'être aidés, mais leur dignité peut souffrir de ce manque d'autonomie.

La famille que nous allons accueillir vit déjà à la campagne, connaît la situation géographique de Vaour et l'accepte. Ceci dit, il faudra être plusieurs pour assumer les déplacements.
Enfin nous allons avoir besoin de meubler cet appartement. Si vous avez du mobilier, de la vaisselle, de l'électroménager à donner, contactez Bernard qui coordonne la réception (06 85 07 88 96).

Réveillon du Nouvel-An au profit du patrimoine vaourais
31 décembre 20 heures à la salle des fêtes de Vaour

Le patrimoine architectural de Vaour a besoin de soutien et nous aimons faire la fête ! Alors, la nuit de la Saint-Sylvestre, joignons l'utile à l'agréable et passons tous ensemble un joyeux réveillon. Mangeons, buvons, dansons au profit de l'entretien de notre patrimoine de notre village.

- Apéro offert par la Mairie dès l'ouverture des portes à 20 heures
- Dîner de fête : entrée au foie gras, civet de chevreuil et dessert syrien.
- Soirée dansante avec DJ Christian

Dîner, vins avec le repas et champagne au dessert, tout compris : Adulte 25 €, enfant 10 € (jusqu'à 12 ans)

★★★★★ Tenues festives et joyeuses fantaisies bienvenues ! ★★★★★

Indispensable de réserver. Bulletin d'inscription à la Mairie, MSAP, épiceries, friperie et sur www.vaour.fr
Renseignements : « Vaour Loisirs+ » 06 37 90 64 55

La commanderie avec son ancien donjon : photo-montage Mairie de Vaour

Le panorama du donjon de Vaour

Vaour est sur un plateau qui a été choisi par les Templiers pour y construire la Commanderie. Si nous pouvions prendre de la hauteur de vastes étendues s'offriraient à notre vue, comme celles que l'on voyait du haut du Donjon.

1613 – Extrait du compte-rendu de visite des chevaliers de Sagnet et de Naberac

Archives départementales de la Haute-Garonne - fonds des Hospitaliers - pièce 604

Le trentième jour du mois de Mars 1613[1], les frères chevaliers Laurens de Sagnet et Anne de Naberac, visiteurs généraux de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, sont à Vaour, accompagnés par Jean Dubois receveur général de la Commanderie dudit Vaour : « pour commencer notre visite aux choses sacrées et au culte divin,... nous sommes transportés dans l'église paroissiale de Notre Dame de Vaour, laquelle est sous une grosse tour carrée dans le château,... ladite église ayant six cannes [2] de long et trois de large, fort petite et obscure, en laquelle avons trouvé frère Jean Galbrier religieux d'obédience de notre ordre, vicaire de ladite église lequel susdit vicaire nous avons requis nous faire voir et visiter le saint sacrement, fonts baptismaux, chrismes, reliques, ornements et autres choses dépendantes de ladite église,... sommes entrés dans la grosse tour qui est au-dessus de ladite église en laquelle avons trouvé trois greniers un sur l'autre...et montant par une petite visette [3] fort étroite, sommes allés au-dessous de la couverture de ladite tour en partie découverte, par-dessus d'icelle est un petit clocher carré couvert de bois et de lauses à quatre eaux où il y a trois jolies cloches, duquel clocher nous avons vu six provinces à savoir le Languedoc le Lauraguais, l'Albigeois, le Quercy, le Rouergue et l'Auvergne à savoir les montagnes du Cantal... »

1881 – Bulletin de la société archéologique du Tarn-et-Garonne

La vallée inférieure de l'Aveyron - BNF

« A peu de distance du dolmen de Peyrelevade se dresse le château de Vaour, ancienne Commanderie des Templiers. Il reste peu de choses de cette ancienne forteresse, mais le donjon constitue un observatoire excellent, il domine tout le plateau et permet de se rendre un compte exact de la configuration du pays. Un vaste plateau entoure Vaour de toutes parts : au nord, l'horizon se trouve limité par le massif montagneux du cantal ; à l'ouest, une ligne blanche marque les coteaux calcaires du Lot, tandis qu'au sud la chaîne entière des Pyrénées déroule ses crêtes déchirées et ses neiges étincelantes. Avec un peu d'attention, cette plaine du Causse laisse apercevoir une profonde fissure qui la coupe en son entier du nord-est au sud-ouest : c'est la fracture de l'Aveyron. La faille puissante qui a produit cette brisure n'a pas amené de ces accidents de ploiements, de renversements de couches, que le géologue rencontre à chaque pas dans les Pyrénées ; les soulèvements ont eu lieu par grandes masses, et ont produit ces plateaux exhaussés des causses. En certains points l'on peut cependant constater une inclinaison assez prononcée des couches, et Dufrenoy[4] a cité comme exemple de ce mode de formation la coupe naturelle de Vaour à Penne : c'est précisément celle que l'on a sous les yeux du haut du donjon de Vaour. »

1895 – Extrait du témoignage de Charles Raynaud sur les circonstances de sa chute du donjon de Vaour

Chute évoquée dans les Échos de Vaour de mars 2017

« …Un jour, après un de ces repas comme on en fait dans ce pays-là, le but de la promenade fut la tour de Vaour, ancienne Commanderie des Templiers, datant du treizième siècle et en ruine plus qu'à moitié. Je ne sais quel diable me poussant, je m'engageai dans l'escalier croulant, dont les pierres se détachaient à chaque marche que je montais, faisant des courses aussi folles que retentissantes… Enfin, j'arrive en haut, à près de vingt mètres au-dessus du sol, sur une petite terrasse sans parapet, d'où la vue s'étendait sur un panorama admirable au Nord, les Monts d'Auvergne ; au Sud, les Pyrénées; à l'Est, les Cévennes; à l'Ouest, les plaines sans fin. Il faisait une lumière étincelante, bien qu'on fût au 1er Octobre… »

(1) en 1613 la chapelle du donjon accueille l'église paroissiale de Vaour
(2) une canne de Toulouse = 1,8 m environ
(3) une visette est un petit escalier à vis
(4) Pierre-Armand Dufrenoy (1792–1857) géologue minéralogiste français – directeur de l'école des mines de Paris

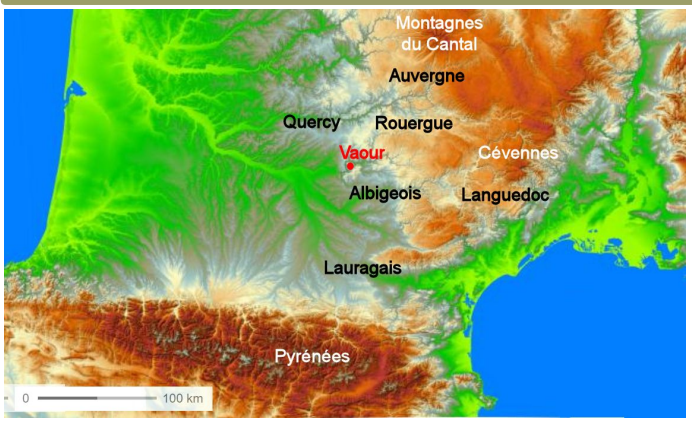

Les membres de la commission « patrimoine » sont impatients de voir ce panorama. Ils forment le projet de réaliser une photo panoramique, à 20 mètres, quand tous les moyens humains, matériels et météorologiques seront réunis. Comme la vue est large, et que leur imagination n'a pas de limite, ils rêvent de tirer à la Commanderie un feu d'artifice qui serait vu des Pyrénées aux montagnes du Cantal.

Prochaine réunion de la commission patrimoine mercredi 27-12 à 18h30 à la Mairie de Vaour.

COURRIER DES LECTEURS

DISPARUES…

Marietta Kenkel

Avoir des poules, c'est sympa. Elles mangent vos déchets végétaux, elles en font un bon guano et elles pondent des œufs. Quel plaisir de pouvoir offrir de bons œufs aux voisins, aux amis et de consommer moins de viande (bon pour l'environnement) en mangeant un œuf de temps à autre.

Bien-sûr les risques sont importants, ici à la campagne. Nous avons déjà perdu pas mal de poules, à cause du renard et des chiens. C'est pourquoi nous avons pris des mesures de sécurité pour nos quatre copines : un portillon automatique qui se ferme quand les poules sont rentrées le soir. Un poulailler hermétique, avec des bonnes serrures, impossible aux pattes de renard ou de fouine de les ouvrir. De temps en temps, les poules pouvaient sortir bien-sûr, sous nos yeux protecteurs. Quand il était temps d'aller se coucher, je les appelais et elles me suivaient joyeusement dans le poulailler.

Nous leur avions donné des prénoms d'actrices néerlandaises : la blanche, elle s'appelait Renée, la rousse Carice, la noire Laura, et la grise Anne-Wil. Le 7 décembre, jour de marché. Je vais au poulailler pour donner de l'eau fraiche, car l'abreuvoir est gelé. Mes petites dames ont bien envie de sortir, mais malheureusement je dois m'en aller et, un jour de marché, les chiens risquent de se balader autour du village… mieux vaut ne pas prendre de risque…

Je jette deux poignées de graines dans le poulailler et j'envoie des bisous par l'air. L'après-midi, Theo m'appelle pour me demander à quelle heure j'ai laissé nos poules en liberté. Je retiens mon souffle: NON… quelqu'un les a prises. Le renard? La fouine? Non, impossible, les deux portes ont été soigneusement ouvertes et il n'y a aucune trace… pas de plumes, pas de traces de panique…

Précédemment, nous avions déjà eu des vols : de l'argent, des lampes photovoltaïques du jardin… même à la campagne, dans un village sympa, on n'est pas à l'abri des petits voyous.

Mais voler des êtres vivants, auquel on s'attache, ça va loin… Quelqu'un nous a consciemment pris nos poules. Je me sens violée, fâchée, mais surtout le cœur brisé par le manque. Elles étaient cool, nos poules, on pouvait les caresser, on pouvait leur faire des câlins… Si vous avez des poules, vous aussi, faites attention… et pas seulement au renard ou à la fouine. Il y a quelqu'un qui a faim dans les parages, quelqu'un à qui j'aurais bien voulu offrir une ou deux boîtes d'œufs… il suffit de le demander…

COURRIER REÇU VIA LE SITE VAOUR.FR

Mesdames, Messieurs,
Vers le 20 mai 1940, âgé de 10 ans, nous fumes, mon frère et moi, recueillis par un couple dont l'épouse était Belge, le mari employé municipal? Je n'ai pas souvenir de leur nom. Nos parents, Marche Henri et Lecoste Marguerite, plus jeunes, furent accueillis ainsi que nos 5 frères et sœurs dans un ex-hôtel tenu par une vieille dame.
Merci de tout cœur de votre aide possible.
Bien à vous,
Edmond Volnoff

Merci beaucoup pour votre message. Moi je ne suis pas d'origine Vaouraise, mais je vais transmettre votre message à Madame Richard, qui se souvient peut-être de vous. Son mari et elle tenaient l'hôtel « Le relais des Templiers », et avant eux, sûrement ses parents. J'espère que vous allez bien. Sachez que vous êtes toujours plus que bienvenus à Vaour, bien que l'hôtel n'existe plus. Mais il y a des gîtes et des chambres d'hôtes dans les environs proches.
Cordialement,
Marietta Kenkel, Conseillère municipale

Madame Kenkel,
Merci pour votre aimable réponse, j'espère que Madame Richard saura nous aider.
De tout cœur, encore merci de votre gentillesse.
Cordial salut, Edmond Volnoff

BRÈVES

Appel du Club de Foot de Vaour en danger

Le club de foot de Vaour organise les entraînements, les matchs de l'équipe mais aussi des repas, des concours de pétanque et bien sûr le traditionnel tournoi du mois de juin qui existe depuis plus de dix ans.
Cette année, la saison est très menacée en raison d'un faible nombre d'inscrits : si de nouveaux joueurs ne se déclarent pas rapidement, l'association devra déclarer forfait et ne pourra donc pas participer aux rencontres sportives. A l'heure de la raréfaction des associations sportives de campagne, l'existence d'un petit club doté d'une longue histoire comme celui de Vaour est une chance.
Pour soutenir le club, c'est simple: il faut de nouveaux joueurs. Alors, avis à tous les habitants des villages alentour de plus de 16 ans qui souhaitent se dégourdir les jambes, grands comme petits sportifs, de tous niveaux, avec plus ou moins de disponibilité. Matchs sur demi-terrain.
Contact: 06 10 48 89 53 ou paul.lefranc26@gmail.com

Grande fête annuelle Familles Rurales, thème "Rock & Jean" samedi 3 février à 19h

Initiation au rock, repas à l'américaine, animations, concours de danse, soirée rock animée par "Les Money Makers". Les bénéfices de cette soirée permettront de financer une sortie famille aux sports d'hiver au mois de février. Pour plus d'info: 05 63 56 39 23

Sortie famille aux sports d'hiver, 10-11 février à Ascou-Pailhères (Ariège)

WE à la neige, en famille, samedi matin à dimanche soir. Luge, raquettes le samedi, visite des thermes d'Ax ou ski alpin le dimanche. Transport en car. Tarif appliqué en fonction du quotient familial CAF de chaque famille. Pour les autres situations, contactez Emmanuelle Dugès 05 63 56 39 23

PETITES ANNONCES

- Un logement à mettre en location? Signalez à la Mairie, qui transmettra.
- Marie-Claire François cherche à louer, Vaour ou env, petit logement lumineux et très calme, 2 à 3 pièces, loyer inférieur à 400€, si possible avec espace vert à proximité ; à acheter terrain viabilisé, très au calme, plein Sud et pleine nature, peu de voisinage proche. 06 83 67 61 52 ou letempsdegrandir@gmail.com
- BADJI Thierry. Thérapeute diplômé : LaHoChi 13ème Octave (thérapie chinoise) & Bio-énergie. Bilans et soins énergétiques. SMS : 06 10 68 16 97 - vibrationslahochi@orange.fr
- Les cuistots syriens Kheiro, Hamed, Maysoun et Abosalma vous proposent une table d'hôte itinérante ; on se retrouve chez l'un ou l'autre autour d'une même formule : entrée et plat (15€), dessert (3€), verre de vin ou de jus de pomme (1€). Renseignement : Bernard et Catherine

INFORMATIONS PRATIQUES

RÉUNION CITOYENNE

tous les premiers samedis du mois (sauf en août)
10 h à midi - salle de la mairie

ÉTAT CIVIL

Monsieur Yahia Bourahla est décédé le 23 septembre
Madame Odette Linon, née Delpech est décédée le 16 octobre

LES ÉCHOS DE VAOUR
Mairie de Vaour - 81140 Vaour

Responsable de la publication : Pascal Sorin

Ont participé à ce numéro : Odile Alegre, Marietta Kenkel, Léonore Strauch, Bernard Holderlé, Alizée Iachkine, Marie Andersen
Mise en page: Marie Andersen

MAIRIE - secrétariat

Téléphone 05 63 56 30 41
Mail mairie.vaour@wanadoo.fr
Site http://www.vaour.fr

lundi	13h30 – 17h30
mardi	13h30 – 17h30
mercredi	13h30 – 17h30
jeudi	08h30 – 12h30
	13h30 – 17h30
vendredi	13h30 – 17h30

Pascal Sorin, Bernard Holderlé, Léonore Strauch et Marielle Vasseur reçoivent sur RV, pris au secrétariat de la mairie 05 63 56 30 41

MÉDIATHÈQUE

05 63 45 01 84

mercredi	10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00
jeudi	10h00 – 12h30
vendredi	18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre)
samedi	16h00 – 18h00

Fermée les jours fériés

Maison de services au public

05 63 53 98 38

lundi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15
mardi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15
mercredi	9h30 – 11h30
jeudi	9h30 – 12h30 et 14h00 – 16h15
vendredi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

Les assistantes sociales du Conseil Général tiennent leur permanence le premier jeudi du mois à la MSAP sur RV

LA POSTE

me 09h30 - 11h30 05 63 53 98 38
lu.ma.je.ve 9h30 - 12h30

MÉDECINS

05 63 56 18 22

Dr Chaucot	lundi	16h30 – 18h00	et	mercredi 11h00 – 12h00
Dr Chautard	mardi	11h00 – 12h00	et	vendredi 16h30 – 18h00

ÉPICERIE Ellipse d'Agnès

05 63 56 03 18

mardi à samedi	13h30 – 19h30
jeudi	10h30 – 13h00 et 13h30 – 19h30

épiceRIE de Stéphane

05 63 56 34 40

mardi à samedi	7h30 – 12h30 et 17h00 – 19h30
dimanche	7h30 – 12h30

GARAGE GUIBAL

05 63 56 30 12

lundi à samedi	8h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00
dimanche	8h00 – 12h00

TAXI GILLES

06 16 30 14 90

FRIPERIE

mercredi et jeudi	10h00 – 12h30
samedi	15h00 – 18h00

DÉCHÈTERIE DES CABANES

05 63 56 19 01

mardi, mercredi, vendredi, samedi
10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

SAMU : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17